# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2014

#### SIMPLIFICATION DE LA VIE DES ENTREPRISES - (N° 2145)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 19

présenté par

M. Poisson, M. Sermier, M. Tian, M. Hetzel, M. Furst, M. Straumann, M. Lazaro, M. Lequiller, M. Cinieri, M. Dhuicq, Mme Louwagie, M. Morel-A-L'Huissier, M. Darmanin, M. Fasquelle, M. Gosselin, M. Meunier, M. Vitel, Mme Genevard et M. Mariani

## **ARTICLE 3**

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La rédaction de ce article suscite de nombreuses interrogations, et en particulier celle-ci : pourquoi est-il nécessaire de rappeler dans la loi que l'administration fait son travail ?

Par ailleurs, « permettre à l'administration de répondre à un usager est la moindre des choses. Quant à la mettre en situation de donner des « garanties »...